

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2014-0013 DC/DG du 5 février 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président de la commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé**

NOR : HASX1430096S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 5 février 2014,  
Vu les articles L. 161-41, L. 161-42, L. 165-1 et R. 165-18-I A (1°) du code de la sécurité sociale ;  
Vu le décret du Président de la République en date du 17 janvier 2014 portant nomination de M. Jacques Belghiti ;  
Vu le règlement intérieur du collège ;  
Vu la déclaration publique d'intérêts de M. Jacques Belghiti,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Jacques Belghiti est nommé président de la commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé à compter du 5 février 2014.

#### Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé et sur le site Internet de la Haute Autorité de santé.

Fait le 5 février 2014.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR J.-L. HAROUSSEAU